



Nous, agents de la trésorerie de Saint Amand, avons décidé en assemblée générale d'une journée de grève ce vendredi 1 février 2019.

Nous dénonçons, les modalités d'octroi de l'ACF PAS.

Inadmissible par sa nature : pourquoi une prime pour une mission spécifique ? Pour la Direction Générale certaines missions seraient-elles négligeables ?

Inadmissible parce qu'octroyée pour solde de tout compte, alors que la charge de travail supplémentaire perdurera.

Inadmissible parce que volontairement réservée à une partie seulement des agents B et C au sein d'un même service tandis que les adjoints et les chefs de poste se la voient accordée même s'ils ne participent pas au fonctionnement du PAS. D'autant plus inadmissible que les agents C et B doivent faire preuve de polyvalence par nécessité de service !!!

Nous, agents de Saint-Amand-Montrond, dénonçons « la petite surcharge de travail qui résulte », de la loi Notré, qui résulte de la dématérialisation tous azimuts et ce, non seulement sans création d'emploi mais pire, accompagnée de suppressions (2 agents C à saint Amand).

Nous, agents de Saint-Amand-Montrond, exigeons que nos missions soient prises au sérieux. Nous exigeons une visibilité sur l'organisation de notre travail sur le long terme, une réactualisation des moyens octroyés pour un fonctionnement normal.

Nous, agents de Saint-Amand-Montrond, refusons toute nouvelle augmentation du portefeuille de notre trésorerie : 4 cantons c'est déjà trop !!!

Nous nous prononçons contre les « éventuelles » fermetures de Châteaumeillant et Sancoins.

Nous, agents de Saint-Amand-Montrond, refusons en bloc la vision d'avenir du Président Macron, :

- \*Trésoreries sans numéraire, externalisation du recouvrement amiable vers le secteur privé via la passation de marchés publics
- \* Agence Comptable pour les collectivités publiques,
- \* détachement d'office,
- \* accueil par vidéo, dans les Maisons de service publics, promenade en bus...

A Saint-Amand-Montrond, le jeudi 31 janvier 2019